

COMMUNE DE SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX

COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

26 JUIN 2020 à 20h30

Présents : tous les membres en exercice.

1-) BUDGET PRIMITIF 2020 :

Le budget communal 2020 s'équilibre tant en recette qu'en dépense en section de fonctionnement à 543 549.00€ et en investissement à 648 474.00€

Budget approuvé à l'unanimité.

2-) INDEMNITES ELUS:

Dans le cadre de la loi Engagement et Proximité, la dotation annuelle élu local a doublé, les indemnités des élus sont alors revues à la hausse.

Une augmentation totale de 40.39€/mois par rapport au précédent mandat.

Les délégations du Maire aux adjoints sont les suivantes :

- 1^{er} adjoint Jean-Paul PELARDY : travaux de voirie
- 2^{em} adjoint Alain THEVENET : urbanisme et bâtiment
- 3^{em} adjoint Pascale BENOIT: cimetièrre et église

3-) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS:

A l'issue des élections municipales, et conformément à l'article 1650, une commission communale des impôts directs doit être constituée. Elle est constituée du maire ou d'un adjoint délégué, de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. Elle donne son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. La durée est celle du mandat du conseil municipal. Une liste de 24 noms a été établie elle sera transmise au directeur départementale des finances publiques qui sélectionnera 12 membres.

4-) SOCIETE PUBLIQUE LOCALE:

La collectivité est actionnaire à la SPL, de ce fait elle a droit à une représentation, un délégué doit être désigné. La SPL a en charge les projets d'aménagement, elle porte les dossiers, recherche des financements. Alain THEVENET est nommé membre de la SPL. Une réunion a lieu le mardi 30 juin à 18h30

5-) ADMISSION EN NON-VALEUR :

Admission en non-valeur prononcée à l'unanimité.

6-) TRAVAUX VOIRIE :

Une demande de subvention au titre de la DETR 2020 a été déposée concernant les travaux de voirie d'enrobé sur la commune.(chemin Court, chemin Valentin, chemin Trescarte, chemin Daurat, chemin Allirand, chemin Daurat 2, chemin Jouve, chemin Perrin et chemin Jousse). Les travaux sont prévus pour septembre.

7-) RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Il aura lieu en janvier 2021, Sylvie AYEL sera agent recenseur et Audrey CHEVALIER coordonnateur. Une formation est prévue à l'automne prochain.

8-) DELEGUE FORET :

La commune fait partie des 6 000 communes adhérentes à la Fédération nationale des communes forestières. Alexis DUCRET est nommé délégué titulaire et Jean-Paul PELARDY est nommé suppléant.

9-) COMMISSION DE CONTROLE :

Conformément à l'article R.7 du code électoral, la composition des commissions de contrôle doit être arrêtée après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. Elle assure la régularité de la liste électorale, et est constituée de 3 membres dont un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du tribunal. Elle doit se réunir au moins 1 fois par an. Les délégués sont nommés.

10-) NETTOYAGE CIMETIERE :

Le cimetière a été bien entretenu par l'employée communale. Il est convenu que les élus se réunissent 2 fois par an afin de nettoyer le cimetière.

11-) QUESTIONS DIVERSES :

- L'Office du Tourisme nous a signalé la présence de grandes herbes sur le PR 687 « Le Suc de Bèze », Jean-Paul est intervenu. Le chemin de randonnée est de nouveau praticable.
- Embellissement du bourg : devis de déjointement des pavés devant la mairie des devis seront demandés.
- Maison Rousset : la subvention au titre de la DETR a été prorogée d'1 an soit jusqu'au 18/06/2021. Modification du projet. Réunion avec l'architecte le 8/7 à 10h00.
- Lavoir de Marus, le charpentier viendra la 2^{ème} quinzaine de juillet.
- La compétition sportive équestre « Raid des pèlerins » est prévue du 30/07 au 02/08/2020, la commune a donné un avis favorable au tracé proposé (Doupsis, le Bourg, Pont de Chaumat, Le Mas, Lavet,) Une réunion d'organisation est prévue le 03/07 à 09h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.